



Agence Locale | avec le
pour l'Emploi | **forem.**



Les Agences Locales pour l'Emploi, un tremplin vers l'emploi

Les Handredis, 6 décembre 2024

Sarah Hibo, coordinatrice ALE en province de Luxembourg



Historique de la mesure

1987 – Naissance des 1ères ALE

Option pour les communes de créer des ALE sous forme d'ASBL ou de commission, au niveau local agissant comme service auxiliaire de l'Onem

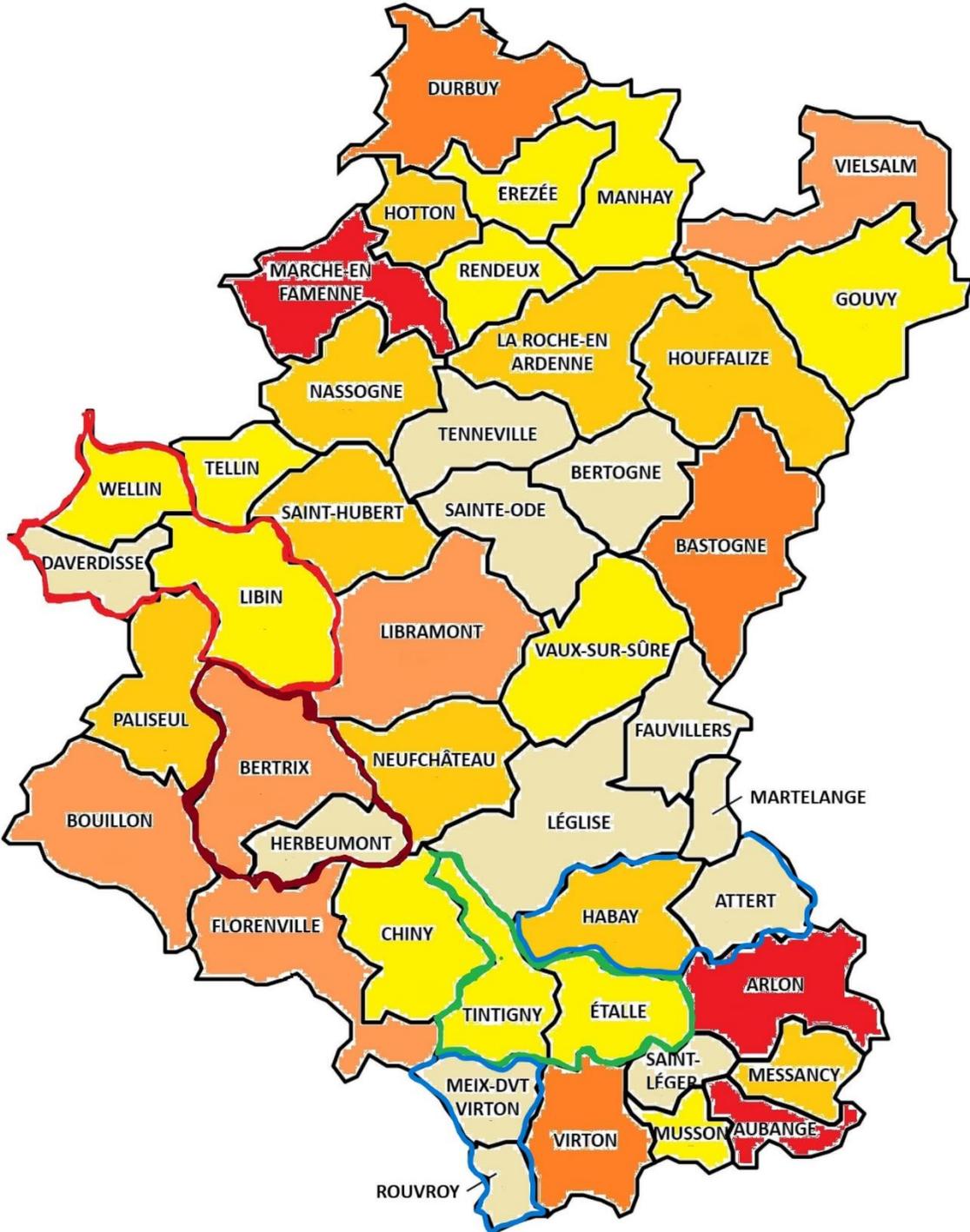
2016 – Transfert des ALE du Fédéral aux Régions

Dispositif transféré « à l'identique »
Gestion du dispositif en Wallonie : Forem
Reconnaissance : SPW

1994 – Généralisation du système

Pour chaque commune ou groupes de communes
Gestion : Onem

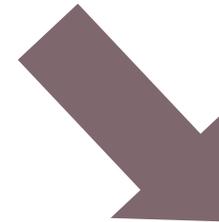
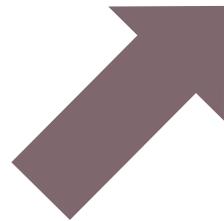




Les ALE de la Province de Luxembourg

Levier dans le parcours d'insertion socio-professionnelle du chercheur d'emploi

Prestations de proximité



Permettre à des C.E. « éloignés de l'emploi »

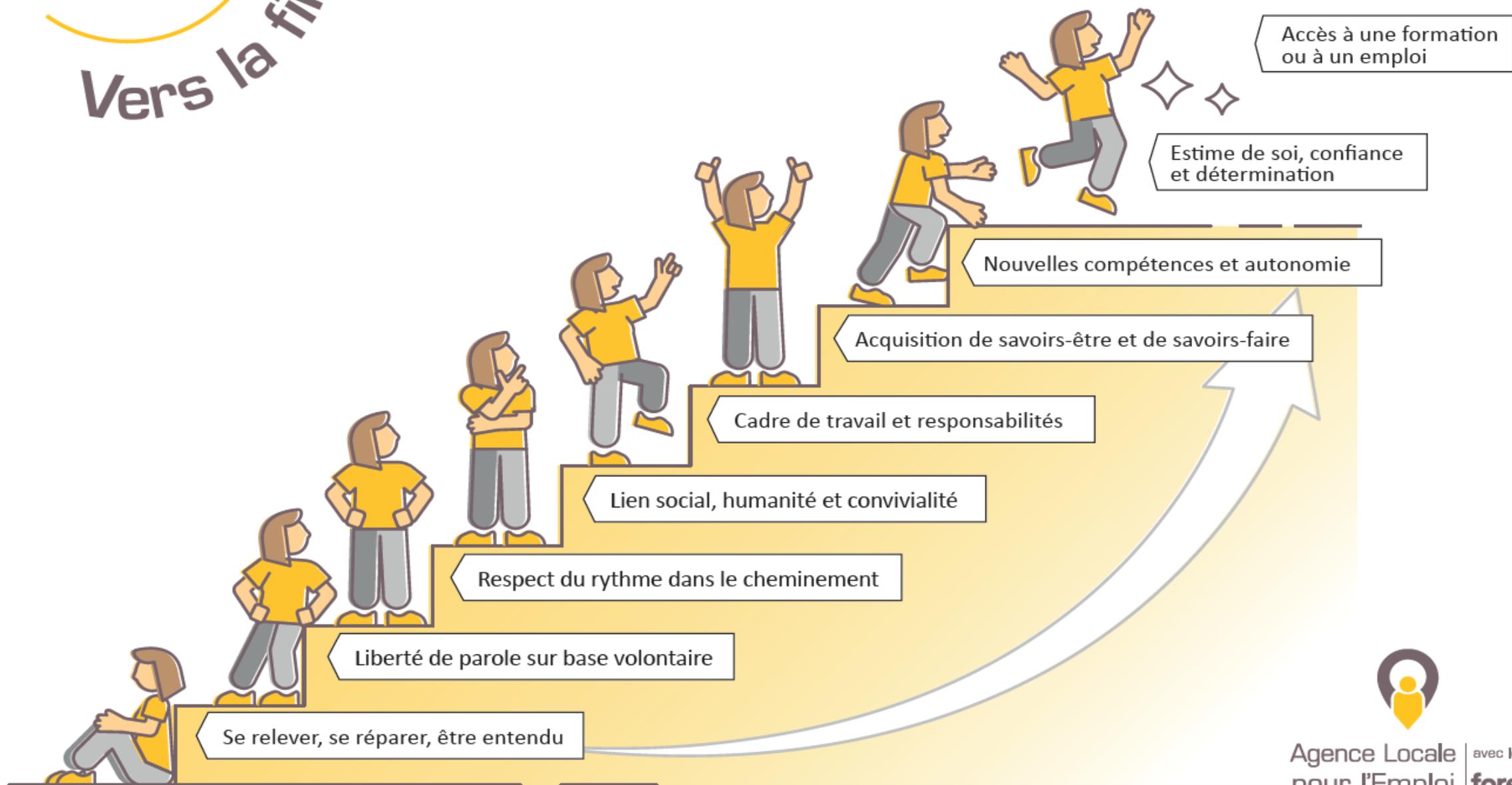
- de se réinsérer socio-professionnellement
- d'acquérir de nouvelles compétences

Permettre à des utilisateurs

- de bénéficier de services non rencontrés par les circuits réguliers du travail



Vers la finale



Conditions d'éligibilité

- **Chômeurs complets indemnisés bénéficiant d'allocations depuis :**
 - Au moins un jour et inscrit comme chercheur d'emploi depuis au moins 12 mois
 - Au moins 6 mois pour les 45 ans et plus
 - Au moins 24 mois pour les moins de 45 ans
 - Au moins 24 mois au cours des 36 mois précédant leur inscription à l'ALE
- **Chercheurs d'emploi** bénéficiaires du RIS (revenu d'intégration sociale) ou de l'aide sociale équivalente au RIS
- **Durée d'inscription** : valable tant que la personne répond aux conditions (pas de limite dans le temps)
- Prestations sur **base volontaire**



Avantages du travail en ALE (1/2)

- **Dispense de recherche d'emploi** : uniquement si **incapacité de travail de 33% minimum** et SSI 180h en ALE sur 6 mois
 - Dispense de 6 mois, renouvelable
- **Complément** de 4,10 € par heure de travail en plus des allocations (de chômage ou de RIS / aide sociale)

Exemples de revenu supplémentaire :

- 184,50 € par mois pour 45 heures de travail prestées
- 287 € pour 70 heures de travail prestées
- 2.583 € par an (pour un maximum de 630 heures)
- Remboursement des **frais de déplacement** :
 - Intervention dans les frais de déplacement d'au moins 0,15 €/km pour les trajets (aller et retour) plus de 5km
 - Choix de l'O.A. de l'imputer à l'ALE ou aux utilisateurs
- **Flexibilité** : souplesse dans l'organisation des horaires de travail / possibilité de **progressivité**
- **Proximité** : possibilité de travailler près de son domicile



Avantages du travail en ALE (2/2)

- **Assurance** contre les accidents de travail et assurance responsabilité civile
- Maintien du droit aux **avantages à l'embauche** accordés aux chômeurs et accès aux différents plans de résorption du chômage
- Sentiment d'utilité et de **reconnaissance**
- Développement de **compétences** : savoir-être (*soft skills*) et savoir-faire (techniques et comportementaux)
- Accès à des **formations** financées ou organisées par l'ALE et des services liés aux initiatives locales
- **Aide** à la réinsertion / remobilisation vers le travail :
 - Les chercheurs d'emploi « éloignés de l'emploi » reprennent contact avec des clients, font appel à diverses *soft skills*, développent un sentiment d'utilité, acquièrent une expérience à mettre dans leur CV, ...
 - « L'ALE est un pas vers une insertion plus durable »
- **Contact, suivi et accompagnement** par le collaborateur ALE



Quelles activités ?

Activités de faible ampleur, qui n'entrent pas en concurrence avec les circuits réguliers du travail

Personnes privées (45 ou 70h)	Jardinage, bricolage, garde et accompagnement
Autorités locales (45h)	Tâches temporaires ou exceptionnelles ou qui sont apparues/accrues à la suite d'évolutions récentes de la société
Ecoles (70h) ASBL (45h) Associations non-commerciales (45h)	Tâches qui, par leur nature, leur importance ou leur caractère occasionnel, sont habituellement effectuées par des bénévoles, et qui ne relèvent pas de la gestion journalière
Agriculture/horticulture (180h)	Activités saisonnières correspondant à des périodes de pointe

Maximum : 630 heures/an



Profils types de prestataires ALE



Michel – 62 ans



Jardinier de formation, j'ai été responsable d'une équipe de 8 ouvriers mais une longue période de maladie m'a écarté du travail.

Auparavant en incapacité de travail et sur la mutuelle, je suis au chômage depuis 9 mois mais ne suis plus capable de travailler comme avant, tant physiquement que moralement. J'ai été reconnu en incapacité de travail à hauteur de 33%.

J'ai besoin de retrouver une activité occasionnelle qui me fasse me sentir utile, si possible en mobilisant mon expérience dans le domaine du jardinage. Qui sait, peut-être pourrais-je même aider à transmettre mes compétences à une personne moins expérimentée ?



Profils types de prestataires ALE



Yassim – 29 ans



Ma situation familiale compliquée fait que j'émarge au CPAS depuis mes 18 ans (je perçois le revenu d'intégration).

Les études n'ont jamais été un succès pour moi, je ne sais pas trop bien ce que je veux faire au niveau professionnel.

Longtemps accro aux jeux en ligne, je rencontre des difficultés pour me repositionner socialement.

J'habite en ville et je me déplace en bus.

J'aimerais découvrir de nouvelles activités motivantes, tester différents domaines pour me permettre de m'orienter tout en retrouvant un certain rythme de vie et en organisant mes journées.





Agence Locale | avec le
pour l'Emploi **forem.**

MERCI